

III ORGANES D'EXPO.01 ET D'EXPO.02

TABLE DES MATIÈRES

3.1	GÉNÉRALITÉS	39
3.2	ORGANES D'EXPO.01	39
3.2.1	Comité stratégique	39
3.2.2	Direction générale	39
3.3	ORGANES D'EXPO.02	40
3.3.1	Assemblée générale	40
3.3.2	Comité directeur	41
3.3.3	Direction générale	41
3.3.4	Organigramme général	42

3.1 GÉNÉRALITÉS

Organisée comme une association, Expo.02 constitue l'«Association Exposition nationale» au sein de laquelle sont notamment représentés la Confédération, les cinq cantons organisateurs (Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud), ainsi que les quatre communes hôtes (Bienne, Morat, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains).

3.2 ORGANES D'EXPO.01

3.2.1 Comité stratégique

Le 14 mars 1995, le Comité de candidature est devenu le Comité stratégique et a tenu le rôle d'assemblée générale de l'Association Expo 2001. Il a été présidé par le conseiller d'Etat neuchâtelois Francis Matthey et comprenait 18 membres: trois représentants de la Confédération, neuf représentants des villes et cantons organisateurs, trois représentants des autres cantons et trois personnalités indépendantes. Les tâches du Comité stratégique ont notamment comporté l'information et le lancement d'initiatives pour l'organisation et la réalisation du projet. Par ailleurs, le Comité stratégique a joué le rôle d'intermédiaire pour les contacts avec les régions, les cantons et la Confédération, mais aussi pour les contacts avec l'économie privée, ainsi que les milieux culturels, touristiques et de protection de l'environnement. Le Comité stratégique avait pour mission de statuer sur toutes les questions qui ressortissaient aux domaines politique et stratégique.

Le Comité stratégique devait en outre approuver:

- le budget et les comptes
- le concept d'exposition et son contenu
- le cahier des charges et l'organisation de la Direction générale
- le cahier des charges et l'organisation du Secrétariat général
- les règlements et directives internes.

Les affaires courantes de l'association ont été traitées par le bureau du Comité stratégique. Il comprenait le président, deux vice-présidents et deux membres supplémentaires. Le bureau a en particulier eu la tâche de surveiller les travaux de la Direction générale.

Le Secrétariat général du Comité stratégique a été assumé par Alain Becker depuis le 21 mars 1997.

3.2.2 Direction générale

A l'origine, Expo.01 était subdivisée en trois directions avec des domaines de tâches clairement définis. Il s'agissait de la Direction technique/sécurité/logistique (directeur: Paolo Ugolini dès le 21.3.1997), de la Direction finances/transports/environnement/procédures/tourisme (directeur: Rudolf Burkhalter dès 21.3.1997), de la Direction artistique (directrice: Pipilotti Rist dès 31.7.1997). Une quatrième direction, la Direction marketing/communication est venue s'y greffer plus tard (directeur: Aloys Hirzel, dès 11.9.1998). Ces directions ont été subordonnées à la Direction générale (directrice générale: Jacqueline Fendt, dès 3.3.1997).

La Direction générale s'occupa de toutes les tâches opérationnelles liées à l'organisation, à la réalisation, au déroulement, à la remise en état et à la liquidation de l'Exposition nationale.

Elle devait exécuter les mandats que lui conféraient le bureau et le Comité stratégique.

3.3 ORGANES D'EXPO.02

Des modifications importantes sont apportées aux organes de l'Association à la suite de la décision du Conseil fédéral du 4 octobre 1999. Le Comité directeur reprend la plupart des activités du Comité stratégique qui se transforme en Assemblée générale.

3.3.1 Assemblée générale

L'Assemblée générale décide de l'interprétation et des modifications des statuts et ratifie les comptes annuels et le décompte final de l'Association. Elle désigne les membres du Comité directeur.

L'Assemblée générale se compose de 16 membres: (état octobre 2002)

Le Président

Francis Matthey

Les autres membres de l'Assemblée générale

Représentants de la Confédération:

Bruno Altermatt, Erwin Götschmann et Jean Pierre Peternier

Représentants des cantons et villes partenaires:

Elisabeth Zölch-Balmer, Thierry Béguin, Isabelle Chassot, Anne-Catherine Lyon, Jean-François Roth, Hans Stöckli, Christiane Feldmann, Pierre Bonhôte et Rémy Jaquier

Représentants des cantons:

Andreas Koellreuter, Aluis Maissen et Anton Schwingruber.

Les personnes suivantes ont également été membres du Comité stratégique et / ou de l'Assemblée générale:

Jean-Jacques Schwaab, Conseiller d'Etat, Lausanne

Jean Guinand, Conseiller d'Etat, Neuchâtel

Daniel Margot, Délégué de la Confédération, Berne

Bruno Wallimann, Délégué de la Confédération

Augustin Macheret, Conseiller d'Etat, Fribourg

Francine Jeanprêtre, Conseillère d'Etat, Lausanne

Blaise Duport, Conseil communal, Neuchâtel

Olivier Kerner, Syndic d'Yverdon-Les-Bains

Membres individuels:

Mathilde Gaggini-Fontana, Lugano et Rome

Carol Franklin Engler, Zürich

Christine Serdaly Morgan, Genève.

3.3.2 Comité directeur

Le Comité directeur constitue le conseil d'administration d'Expo.02. Suite à la réforme qui a conduit en 1999 au report de l'Exposition nationale, il a repris plusieurs compétences du Comité stratégique. Ces compétences englobent notamment la direction stratégique, le contrôle, la collecte de fonds, la diffusion de l'information, la prise de contacts stratégiques avec les secteurs économique, politique et culturel ainsi que la désignation des membres de la Direction générale.

Se réunissant une fois par mois, le Comité directeur se compose de cinq membres:

Le président

Franz Steinegger, représentant de la Confédération

Pierre Dubois, vice-président et représentant des cantons et communes d'accueil

Riccardo Gullotti, porte-parole des milieux économiques

Peter Schmid, représentant des cantons et communes d'accueil

Alois Sonnenmoser, porte-parole des milieux économiques.

Le Secrétariat général de l'Assemblée générale et du Comité directeur est assumé par Alain Becker qui a déjà occupé cette fonction pour le Comité stratégique depuis le 21 mars 1997.

3.3.3 Direction générale

La Direction générale d'Expo.02 est responsable de toute la conduite opérationnelle de l'Exposition nationale. A ce titre, elle a la responsabilité de garantir le succès d'Expo.02. Chargée du pilotage opérationnel, la Direction générale a pour tâche d'instaurer les structures d'organisation nécessaires à la bonne marche du projet. Elle concrétise et met en oeuvre les principes de recherche de fonds et établit les contacts nécessaires avec les milieux économiques, politiques et culturels. En outre, elle assure une communication active vers l'extérieur et représente Expo.02 lors de manifestations publiques importantes, dans le cadre d'événements, au sein d'associations ou auprès des autorités. Elle est également responsable de toutes les publications parues sous l'égide d'Expo.02 et du rapport final de la manifestation.

Huit membres composent la Direction générale:

Nelly Wenger, présidente de la Direction générale (dès février 2000)
(Mme Wenger était directrice technique dès janvier 1999)

Walter Häusermann, directeur Finances (dès février 2000)

Martin Heller, directeur artistique (dès janvier 1999)

Frédéric Hohl, directeur Exploitation (dès octobre 2000)

Rainer Müller, directeur Marketing (dès février 2000)

Daniel Rossellat, directeur Events (dès juillet 2001)

Ruedi Rast, directeur technique (dès mars 2000)

René Stammach, directeur Partenariats (dès janvier 2001).

La Direction générale se réunit au moins une fois par semaine à Neuchâtel.

Dès le 1er janvier 2003, une structure spécifique est mise en place pour assurer la direction des travaux de clôture. Coordonné par Marc Stucki, le mandat de cette structure se termine à la fin de l'année 2004, date officielle de l'arrêt définitif des travaux d'Expo.02.

3.3.4 Organigramme général

